



Comment inscrire un agent à une formation (agents EPLEFPA)

Type de formation	Structure organisatrice	Modalités d'inscription	A qui adresser la demande	Qui envoie l'invitation et l'attestation de présence à l'agent	Qui paye les FDD	Interlocuteur à contacter (désistement, demande de renseignements)	Saisie de l'OM dans Chorus DT
Formation codifiée dans SAFO au niveau régional (= PRF) (code action commençant par 32x xxx)	DRFC Auvergne-Rhône-Alpes	<p>1/ L'agent remplit une fiche d'inscription, la fait valider par son SH et la transmet au RLF pour validation.</p> <p>2/ le RLF saisit la demande de l'agent dans SAFO avec le code communiqué dans l'avis de formation</p> <p>3/ Le RLF envoie par mel la fiche d'inscription à la DRFC Auvergne-Rhône-Alpes après avoir vérifié que l'agent a rempli toutes les rubriques, notamment les motivations</p>	<p>DRFC Auvergne-Rhône-Alpes par mel</p> <p>dr-formco.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr</p>	DRFC Auvergne-Rhône-Alpes par mel avec copie au RLF	DRFC Auvergne-Rhône-Alpes	<p>DRFC</p> <p>Chargé de formation mentionné sur l'avis de formation</p>	oui
Formation codifiée dans SAFO au niveau national (= PNF) (code action commençant par 5xx xxx)	<ul style="list-style-type: none"> - AGROSUP Dijon (52x xxx) - CEZ Rambouillet (58x xxx) - Sup Agro Florac (57x xxx) - Agrocampus Ouest (56x xxx) - ENSFEA 	1/ Le RLF saisit la demande de l'agent dans le logiciel SAFO selon le code communiqué dans l'avis de formation	Pas d'envoi de fiche d'inscription à la DRFC Auvergne-Rhône-Alpes qui émet un avis sur la demande d'inscription dans l'outil SAFO	Structure Organisatrice (SO)	Structure Organisatrice (SO)	<p>SO</p> <p>Contact mentionné sur la fiche récapitulative SAFO accessible sur le site Formco</p>	<p>Non</p> <p>sauf si AAT (Accompagnement d'Actions Thématiques) ou note de service indiquant une prise en charge par la DRFC</p>

Type de formation	Structure organisatrice	Modalités d'inscription	A qui adresser la demande	Qui envoie l'invitation et l'attestation de présence à l'agent	Qui paye les FDD	Interlocuteur à contacter (désistement, demande de renseignements)	Saisie de l'OM dans Chorus DT
Formation codifiée UNIQUEMENT dans le logiciel ÉPICÉA (code action commençant par 17x xxx ou 18x xxx)	- DRAAF - DDI (DDT, DDCSPP) - INFOMA - directions centrales du MAA	1/ L'agent remplit une fiche d'inscription, la fait valider par son SH et la transmet au RLF pour validation. 2/ Le RLF envoie par mel la fiche d'inscription à la DRFC Auvergne-Rhône-Alpes pour validation. 3/ La DRFC transmet la fiche d'inscription signée à la SO avec copie au RLF (vaut accord de prise en charge du déplacement)	DRFC par mel dr-formco.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr	Structure Organisatrice (SO)	DRFC Auvergne-Rhône-Alpes sous réserve d'accord préalable (= signature de la fiche d'inscription Formco par la DRFC)	SO Contact mentionné sur la fiche récapitulative ÉPICÉA accessible sur le site FORMCO	oui
Formation proposée sur la plateforme de formations interministérielles SAFIRE	- PFRH - tout ministère	1/ L'agent doit s'inscrire en ligne sur le site SAFIRE en cliquant sur le lien indiqué dans l'offre de formation. 2/ Le SH reçoit un mel pour validation de la demande de l'agent 3/ le RLF reçoit un mel pour validation de la demande de l'agent (le RLF est par défaut la DRFC Auvergne-Rhône-Alpes, les RLF EPL n'étant pas répertoriés dans l'outil SAFIRE)	Inscription uniquement en ligne	Structure Organisatrice (SO) via SAFIRE (copie à la DRFC)	DRFC Auvergne-Rhône-Alpes sous réserve d'accord préalable de la DRFC dans l'outil SAFIRE	SO Adresse mel mentionnée sur l'offre de formation dans l'outil SAFIRE	oui
Formation proposée par le CVRH	CVRH Clermont-Fd ou Macon	1/ L'agent remplit une fiche d'inscription, la fait valider par son SH et la transmet au	DRFC par mel	CVRH	DRFC Auvergne-Rhône-Alpes sous réserve d'accord	CVRH Contact mentionné	oui

Type de formation	Structure organisatrice	Modalités d'inscription	A qui adresser la demande	Qui envoie l'invitation et l'attestation de présence à l'agent	Qui paye les FDD	Interlocuteur à contacter (désistement, demande de renseignements)	Saisie de l'OM dans Chorus DT
		RLF. 2/ Le RLF transmet à la DRFC la fiche d'inscription 3 semaines avant la date limite d'inscription indiquée par le CVRH. 3/ la DRFC transmet la fiche d'inscription au CVRH avec copie au RLF (vaut accord de prise en charge du déplacement)	dr-formco.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr La DRFC établit l'ordre de priorité demandé par le CVRH. Si plusieurs agents candidatent sur la même formation, l'EPL indique obligatoirement à la DRFC l'ordre de priorité des agents de son EPL		préalable de la DRFC (= transmission de la fiche d'inscription au CVRH par la DRFC)	sur l'offre de formation	
Formation proposée par le Rectorat	Uniquement Rectorat Clermont à ce jour (en attente de transmission d'une procédure par les Rectorats de Lyon et Grenoble)	1/ L'agent remplit la fiche d'inscription dédiée, transmise par la DRFC au RLF 2/ Le RLF transmet à la DRFC la fiche d'inscription. 3/ La DRFC transmet la fiche d'inscription au rectorat (vaut accord de prise en charge du déplacement)	DRFC par mel dr-formco.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr	Rectorat	DRFC Auvergne-Rhône-Alpes sous réserve d'accord préalable de la DRFC (= transmission de la fiche d'inscription au rectorat par la DRFC)	Contact mentionné sur l'offre de formation	oui
Formation issue de note de service (TUTAC, regroupements nationaux, rénovation)	voir note de service	voir note de service	voir note de service	voir note de service	voir note de service	voir note de service	Oui uniquement si prise en charge du déplacement par la DRFC
Formations proposées par d'autres DRFC et	DRFC qui organise la formation	1/ Le RLF saisit la demande de l'agent dans le logiciel SAFO selon le code	Pas d'envoi de fiche d'inscription à la DRFC Auvergne-Rhône-Alpes qui	DRFC qui organise la formation	DRFC Auvergne-Rhône-Alpes sous réserve d'accord	DRFC organisatrice Contact mentionné	oui

Type de formation	Structure organisatrice	Modalités d'inscription	A qui adresser la demande	Qui envoie l'invitation et l'attestation de présence à l'agent	Qui paye les FDD	Interlocuteur à contacter (désistement, demande de renseignements)	Saisie de l'OM dans Chorus DT
codifiées dans SAFO		communiqué dans l'avis de formation	émet un avis sur la demande d'inscription dans l'outil SAFO		préalable de la DRFC (cet accord ne peut qu'être exceptionnel)	sur la fiche récapitulative SAFO accessible sur le site FORMCO	

A partir de janvier 2020, **la DRFC n'édite plus les autorisations de déplacement et les ordres de mission SAFO (sauf pour le CEZ de Rambouillet)**. Un OM doit être établi en interne.

N'hésitez pas à communiquer l'adresse du site FORMCO à vos agents : toutes les formations codifiées épicea ou safo sont répertoriées sur ce site

<https://www.formco.agriculture.gouv.fr/accueil-et-actualite/>



Vous pouvez retrouver toutes les informations concernant notre DRFC sur notre page régionale : <http://www.formco.agriculture.gouv.fr/trouver-une-formation/delegations-formation/delegations-regionales/auvergne-rhone-alpes/>



Contact DRFC Auvergne-Rhône-Alpes : dr-formco.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr.

Glossaire :

SO : Structure Organisatrice

RLF : Responsable Local de Formation

SH : Supérieur Hiérarchique

DRFC : Délégation Régionale à la Formation Continue des Personnels en Région

PFRH : Plate-Forme Régionale des Ressources Humaines (service de la préfecture)

CVRH : Centre de Valorisation des Ressources Humaines (ministère de l'écologie (MTES))

OM : Ordre de Mission

PNF : Plan National de Formation

PRF : Plan Régional de Formation

MAJ 6 mars 2020